

Rapport Moral 2020

L'association TGV Grand Centre Auvergne, créée il y a maintenant presque 14 ans, (le 15 décembre 2007). Elle regroupe dans un esprit pluraliste près de 350 membres, dont 68 élus, 24 parlementaires, 4 Régions, 6 Conseils Départementaux, 90 collectivités, 12 chambres consulaires, 60 entreprises, 85 particuliers.

Pour rappel, l'enjeu fort des actions de l'association a toujours été de mener à bien 2 objectifs indissociables, à savoir :

- le projet de réalisation de la ligne à grande vitesse POCL qui desservira comme vous le savez les territoires des Régions Ile de France, Centre Val de Loire, Bourgogne/Franche-Comté, Auvergne/Rhône-Alpes
- et la rénovation des lignes existantes qui sont le maillon complémentaire aux LGV sur les dessertes fines dans les territoires.

Il y a deux ans, lors de l'examen de la loi LOM, j'ai réussi, par l'adoption d'un amendement, à étendre dans le temps jusqu'en 2037, la stratégie de programmation financière des investissements de l'état pour les grands projets du scénario 3, dans lequel figure le POCL.

C'est un sujet sur lequel je ne lâche rien et je vous invite à rester mobiliser sur ce projet.

Il faut savoir que les projets de LGV sont des projets de longue haleine et se prépare parfois plus de 20 ans en amont. L'association de promotion de la LGV Est-Européenne est née en 1983 et la réalisation de la 1^{ère} phase de la LGV a été inaugurée en 2007 (soit 24 ans plus tard) puis la réalisation de la 2^{ème} phase en 2016 (soit 35 ans après la naissance de l'association).

Donc finalement POCL est dans la lignée de tous ces grands projets avec ses hauts et ses bas. Je vous l'ai dit, restons mobilisés, ne lâchons rien.

Enfin, la saturation de la LN1 est un faux problème. SNCF Réseau ont eux-mêmes reconnu que l'échéance de la saturation n'était que repoussée. En effet, malgré la mise en place de l'ERTMS 2 (la nouvelle signalisation européenne),

la réalisation des LGV Lyon-Turin et Nîmes-Barcelone déclenchera à nouveau une saturation de cette ligne.

C'est pourquoi, je me réjouis que le Préfet coordonnateur ait relancé la tierce expertise.

L'appel est fructueux et se clôturera au mois de mai. Les 3 régions ont signé leur participation financière. Seule la Région Centre-Val de Loire n'a pas encore voté les crédits pour l'étude comparative des 2 tracés. Tout repose donc sur l'engagement de la Région Centre-Val de Loire.

Par ailleurs, très attaché aux questions d'aménagement du territoire, j'ai notamment soutenu au Sénat le sauvetage des petites lignes ferroviaires et fait sanctuariser les travaux de modernisation de la ligne POLT (Paris/Orléans/Limoges/Toulouse).

De la même manière, après maintes insistances et courriers, la ligne Paris/Bourges/Montluçon fait l'objet d'une réintégration dans le réseau structurant des lignes 1 à 6.

En effet, l'entretien du réseau existant améliore à la fois les conditions de déplacements des usagers au quotidien et prépare l'architecture du réseau ferroviaire de demain, afin d'assurer à la fois la desserte fine des territoires et une interconnexion efficace au futur réseau à grande vitesse.

Les schémas directeur sont en place ou se mettent en place. Nous en reparlerons tout à l'heure dans le point n°6 à l'ordre du jour.

Nous pouvons donc en conclure que nous sommes sur le bon chemin.

En attendant, SNCF réseau avait chargé l'association TGV et Mobilité Ferroviaire Grand Centre Auvergne de réfléchir à une nouvelle forme de mobilité intermodale incluant le ferroviaire afin de faire valoir la justification d'un potentiel voyageur sur les lignes existantes, prémisses de la future LGV.

Aussi nous nous sommes donc recentrés sur les mobilités du quotidien depuis 2 ans, le cadencement et les dessertes qui nous concernent en mobilisant les élus et les instances ferroviaires.

Une enquête sur les mobilités auprès des habitants des territoires du Nord Allier, du Cher et de l'Est de l'Indre a été réalisée.

En effet, suite au constat que dans les territoires du Cher, de l'Indre et de l'Allier, de nombreux citoyens rencontrent des difficultés pour **se déplacer au quotidien** sur leur trajet : domicile/travail, domicile/santé ou domicile/loisirs, **que ce soit en terme de déplacement intra départemental ou hors département pour rejoindre ou quitter les gares du territoire**, il nous faut réfléchir à une amélioration **des déplacements dans les bassins de vie** allant de Montluçon / Saint-Amand-Montrond/ Bourges / Vierzon/ Issoudun/ et Châteauroux.

Notre objectif reste celui « d'accompagner les territoires dans leurs besoins de mobilités pour tous » (travail, étude, accès à l'emploi, soins, loisirs) et de développer des solutions de mobilité inter et multimodale entre les aires et territoires urbains, périurbains et ruraux, autour des réseaux ferroviaires.

Ainsi, il est apparu au cours des réunions préalables avec **les élus et acteurs clés** du périmètre d'étude que le projet de développer des **solutions de mobilité multimodale** entre ces aires du bassin de déplacement dépassait le périmètre du cadre des collectivités et nécessitait un travail inter-secteurs.

Par conséquent, un cabinet spécialisé en transports et nouvelles mobilités a assisté l'association pour établir **un diagnostic des besoins en mobilité de chaque collectivité dans le périmètre défini sur cet axe de déplacement.**

Ce diagnostic réalisé sous forme d'enquête auprès des habitants a été réalisée fin 2019, début janvier 2020 et a ciblé les besoins **par modes de déplacements, par zones géographique, par réseaux et faisceaux d'axes** de déplacement, **par profils** de population et **par motifs** de déplacement.

L'objectif était de partager les données, dupliquer les projets qui fonctionnent et travailler conjointement avec les 2 régions concernées et la SNCF pour réfléchir à une mobilité intermodale en lien avec les dessertes ferroviaires du

territoire afin d'améliorer la fréquentation des réseaux de transports collectifs et ferroviaires.

Le Cabinet a présenté les grandes conclusions de l'enquête lors de l'assemblée générale de l'année dernière puis a transmis aux collectivités leur résultats par bassins de vie.

Aujourd'hui, après la partie statutaire de notre assemblée générale, nous veillerons à renouveler partiellement le bureau et le Conseil d'Administration suite aux élections municipales, communautaires et sénatoriales.

Ensuite, nous ferons un point sur les lignes POLT, Paris/Bourges/Montluçon, Paris/Nevers/Clermont-Ferrand, la tierce expertise de POCL, les autres lignes (Bordeaux/Montluçon/Lyon, Nantes/Lyon...),

Puis, je vous présenterai les travaux du Sénat sur le rapport « Mobilités dans les espaces peu denses à l'horizon 2040, un défi à relever dès aujourd'hui ».

Enfin, le cabinet MOUVinnov vous présentera les prémisses d'un cahier des charges proposant des actions de mobilité interbassins qui pourraient être subventionnées par la DREAL au titre du GUT (guichet unique transport). Nous vous en exposerons les modalités.

Pour conclure, nous voterons une motion et clôturerons sur les questions diverses s'il y en a.

Comme vous le constaterez, notre travail n'est pas fini, loin de là. Plus que jamais, il faut maintenant s'unir pour défendre nos mobilités du quotidien !

Le combat n'est donc pas terminé. Nous devons continuer à avancer ensemble ! Ce sont les points que nous allons aborder lors de nos échanges pendant cette réunion. Je vous remercie de votre attention.